

B2i LYCEE PRO	L'élève doit être capable de :	Enseignement professionnel				Enseignement général			
						Lettres H/G	Lettres LV	Math./Sc	
Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.									
Domaine 1 : m'approprier un environnement informatique de travail	organiser son espace de travail, - être autonome dans l'usage des services et des outils, - être responsable vis à vis des services et outils et conscient des coûts d'usage.								
	L.1.1	Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins.							
	L.1.2	Je sais structurer mon environnement de travail							
	L.1.3	Je sais régler les principaux paramètres de fonctionnement d'un périphérique selon mes besoins							
	L.1.4	: Je sais personnaliser un logiciel selon mes besoins							
	L.1.5	Je sais m'affranchir des fonctions automatiques des logiciels (saisie, mémorisation mot de passe, correction orthographique, incrémentation...).							
L.101	Je sais utiliser une plate-forme de travail de groupe.*								
Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC. La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.									
Domaine 2 : adopter une attitude responsable.	connaître et de respecter les règles élémentaires du droit relatif à l'informatique et à l'internet, - protéger sa personne et ses données, - faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement, - participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.								
	L.2.1	Je connais la charte d'usage des TIC de mon établissement.							
	L.2.2	Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique							
	L.2.3	J'utilise les documents ou des logiciels dans le respect des droits d'auteur et de propriété							
	L.2.4	Je valide, à partir de critères définis, les résultats qu'un traitement automatique me fournit (calcul, représentation graphique, correcteur...).							
	L.2.5	Je suis capable de me référer en cas de besoin à la réglementation en vigueur sur les usages numériques.							
	L.2.6	Je sais que l'on peut connaître mes opérations et accéder à mes données lors de l'utilisation d'un environnement informatique							
	L.2.7	Je mets mes compétences informatiques à la disposition des autres.							
L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.									
Domaine 3 : créer, produire, traiter, exploiter des données.	concevoir et de publier des documents numériques en choisissant le logiciel, le service ou le matériel adapté, - exploiter des données ou des documents numériques, - coopérer à la réalisation collective d'un document, - modifier un ou plusieurs paramètres une situation simulée ou modélisée.								
	L.3.1	Je sais créer et modifier un document numérique composite transportable et publiable							
	L.3.2	Je sais insérer automatiquement des informations dans un document (notes de bas de page, sommaire...).							
	L.3.3	Je sais utiliser des outils permettant de travailler à plusieurs sur un même document (outil de suivi de modifications...).							
	L.3.4	Je sais utiliser ou créer des formules pour traiter les données.							
	L.3.5	Je sais produire une représentation graphique à partir d'un traitement de données numériques							
	L.3.6	Dans le cadre de mes activités scolaires, je sais repérer des exemples de modélisation ou simulation et je sais citer au moins un paramètre qui influence le résultat							
	L.3.7	Je sais publier un document numérique sur un espace approprié.							
L.301	Je sais utiliser un modèle de document*								
Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.									
Domaine 4 : m'informer, me documenter	consulter des bases documentaires en mode expert ou avancé, - choisir et de consulter des ressources, - identifier, trier et évaluer les informations.								
	L.4.1	Je sais interroger les bases documentaires à ma disposition.							
	L.4.2	Je sais utiliser les fonctions avancées des outils de recherche sur internet							
	L.4.3	Je sais énoncer des critères de tri d'informations.							
	L.4.4	Je sais constituer une bibliographie incluant des documents d'origine numérique							
	L.401	Je sais utiliser des outils de veille documentaire*							
Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.									
Domaine 5 : Communiquer, échanger.	- produire et diffuser un message ou un commentaire en choisissant le mode de communication, privé ou public, en mode direct ou différé, selon l'information à diffuser, - recevoir un message y compris avec pièces jointes ou un commentaire.								
	L.5.1	Je sais choisir le service de communication selon mes besoins.							
	L.5.2	Je sais organiser mes espaces d'échange (messagerie, travail de groupe...).							
	L.5.3	Je sais adapter le contenu des informations transmises aux lecteurs potentiels : niveau de langage, forme, contenu, taille, copies.							
	L.501	Je sais paramétrer un logiciel de messagerie pour récupérer mon courrier électronique.*							
	L.502	Je sais gérer des groupes de destinataires*							

* items optionnels. Pour chaque niveau, le B2i est acquis lorsque 80% des items sont validés (en dehors des items optionnels) et qu'au moins la moitié des items de chacun des domaines est validée.